

LE RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE BESANCON COMMUNIQUE

DIPLOME DE COMPÉTENCE EN LANGUE *FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE* Session du mercredi 24 juin 2020

Le registre des inscriptions au diplôme de compétence en langue sera ouvert

du lundi 17 février 2020 au vendredi 1er mai 2020

Le diplôme de compétence en langue atteste les compétences acquises en langue de communication usuelle et professionnelle communes à l'ensemble des secteurs d'activité économique. Aucune formation n'est requise pour se présenter à l'examen du DCL.

L'épreuve se déroule sous la forme d'une étude de cas où s'enchaînent comme dans la vie professionnelle, des tâches variées.

Les supports de l'épreuve sont constitués par des documents écrits, sonores et audiovisuels.

Au terme de l'épreuve, le jury attribue aux lauréats l'un des cinq degrés du diplôme, en fonction de la performance réalisée.

1) Pré-inscription

Les candidats s'inscriront sur internet via le site :

<http://www.education.gouv.fr/diplome-de-competence-en-langue/dcl/inscription/>

2) Confirmation d'inscription

L'inscription par internet sera suivie, après la fermeture du service de pré-inscription, de l'envoi d'une fiche intitulée "**confirmation d'inscription**". **L'original de ce document devra impérativement être renvoyé** à l'adresse indiquée sur la confirmation accompagnée d'un chèque de 100 € à l'ordre de **M. l'agent comptable correspondant aux frais de dossier**.

Tous les renseignements utiles concernant l'inscription au diplôme leur seront fournis par le :

Rectorat – **Division des Examens et concours**
Bureau DEC3 (45 avenue Carnot – BESANCON)
☎ 03.81.65.73.76

Tous les courriers devront être adressés au :

Rectorat – **Division des Examens et concours**
Bureau DEC3
10 rue de la convention
25030 BESANCON Cedex